

AGENT DES TRAVAUX DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE

ESRP - Peyrieu / niveau Infra 3 (selon arrêté du 08/01/2019) / 12 mois

☎ 04 79 81 60 20

Pierre COURTADON, Formateur :

courtadon.pierre@ladapt.net

Lydie CUISSET, coordinatrice pédagogique :

cuisset.lydie@ladapt.net

Conditions d'entrée

Le parcours ATHP s'adresse particulièrement à des personnes souhaitant travailler en horticulture-espaces verts et pour lequel un accompagnement global est nécessaire pour permettre l'accès à l'emploi

✓ Être bénéficiaire d'une décision de reclassement par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)

✓ A réception de la notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), une phase d'accueil d'une semaine est

Capacités souhaitées

- ✓ Dispositions pour les activités de plein air ou sous abri
- ✓ Bonne résistance physique
- ✓ Bonne aptitude pratique
- ✓ Sociabilité, bon sens et motivation

Les moyens pédagogiques

- Équipe pluridisciplinaire : formateurs, chargées d'insertion, moniteur éducateur, médecin, infirmière, psychologue, assistante sociale.
- Serres, bâches, tunnels : 1 000 m²
- Tracteurs, motoculteurs, tondeuses et différents matériels à moteur courants de la profession
- Terrains de culture et d'entraînement : 10 000 m²
- Propriété de 7 ha



Objectifs de la formation

La formation d'Agent des Travaux Horticoles et du Paysage a l'objectif de permettre le retour à l'emploi, dans les métiers de l'horticulture, du maraichage et du paysage en s'articulant autour de 3 thèmes, selon les besoins de la personne :

- Apprentissage des gestes techniques
- Recherche d'emploi active et accompagnement à l'emploi
- Accès à l'autonomie (développement personnel, logement, mobilité, budget ...)

Le déroulement de la formation

- Premier mois : bilan général permettant de construire un parcours individualisé selon besoins identifiés.
- Alternance : 1 semaine sur 2 en entreprise à partir du 3ème mois
- Accompagnement à l'emploi renforcé durant tout le parcours
- Sécurisation à la sortie de la formation, pendant 6 mois du parcours: Accompagnement à la recherche d'un emploi et en emploi, sur le bassin de vie de la personne

La validation

Attestation de formation

Le contenu de la formation

Le contenu est établi « à la carte » en intégrant tout ou partie des modules techniques et des modules d'accès à l'autonomie.

